
Plan local d'urbanisme

Commune de Fouesnant

Rapport de Présentation – tome 1

Annexe 5 - La pêche professionnelle et autres activités maritimes et nautiques



Sommaire

1-	Les tendances constatées à l'échelle du SCoT de l'Odet et de la Cornouaille	3
2-	Une activité de pêche professionnelle mineure sur la commune	5
3-	Une activité conchylicole partielle sur le territoire communal	6
4-	Une offre importante d'activités nautiques	7
5-	Synthèse de l'analyse des activités de pêches et des activités nautiques	9



1- Les tendances constatées à l'échelle du SCoT de l'Odet et de la Cornouaille

Source : SCoT de l'Odet

► **Les activités de pêches, conchyliculture et aquaculture :**

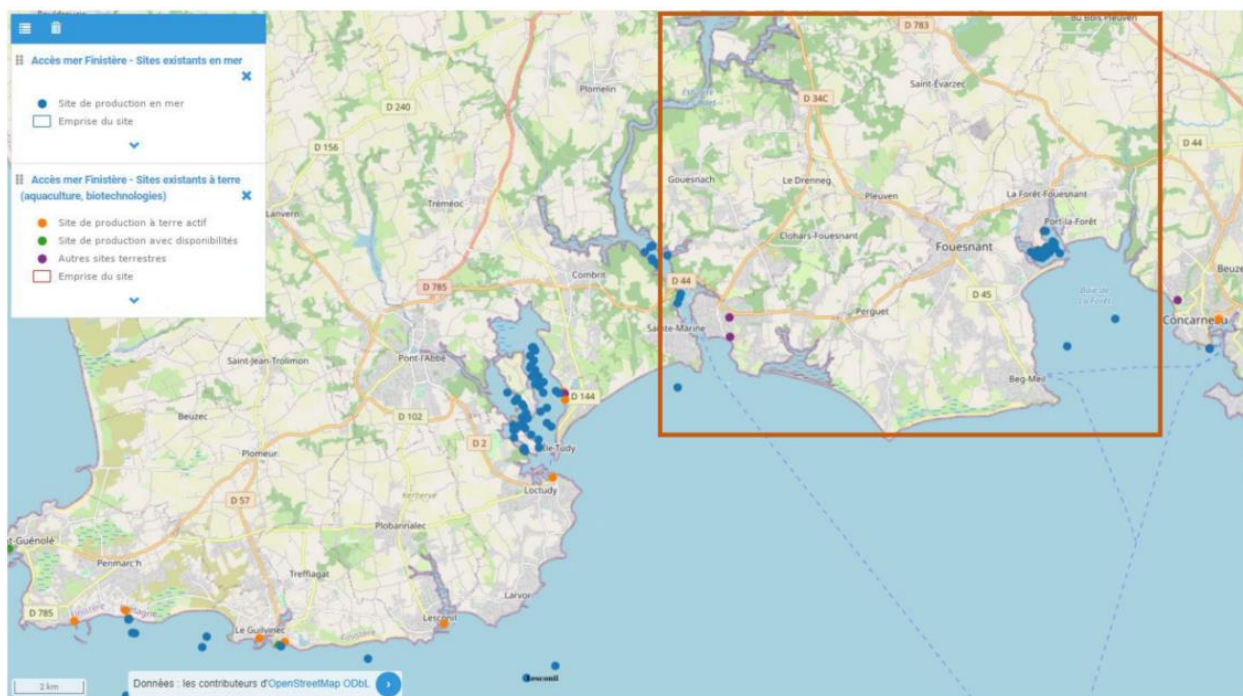
- Le Finistère est le 1^{er} département maritime de France avec 1 391 km de côtes. 95 ports sont recensés à l'échelle départementale, dont 15 ports départementaux et 1 port régional (Brest).
- Les **ports de pêche de la Cornouaille représentent 21% de la pêche fraîche française et 45% de la pêche fraîche bretonne**. Avec plus de 5 500 emplois (pêche, mareyeur, transformation, construction et réparation navale, services), la filière pêche occupe une place prépondérante dans l'économie Cornouaillaise. Le territoire du SCoT de l'Odet accueille notamment des entreprises telles qu'Armoric, Saupiquet et Guyader.
- En 2019, la filière conchylicole du Finistère Sud compte : 37 entreprises produisant des huîtres (1 067t/an), 10 entreprises produisant des moules (249t/an) et 17 entreprises produisant des palourdes, coques, ormeaux et autres coquillages (89,3t/an). Le territoire du SCoT comprend une large façade maritime composée de l'Odet et de l'Anse de Penfoulic. Il accueille le **siège de 3 entreprises conchylicoles** (situées dans l'Anse de Penfoulic) et **20 entreprises concessionnaires** ayant leur siège dans d'autres collectivités du Finistère Sud. Environ 7% d'huîtres et 41% de moules sont cultivées dans les parcs du territoire de l'Odet. 1/3 des concessionnaires se sont installés il y a moins de 5 ans et deux nouvelles demandes d'installations sont en cours (*donnée du Comité Régional de Conchyliculture Bretagne Sud, 2024*). Le territoire de l'Odet bénéficie ainsi d'une **filière conchylicole active et attractive**.
- Plusieurs professionnels proposent de la vente à l'établissement et des points de vente sur les marchés du territoire.

► **Les activités nautiques :**

- Le **nautisme est une activité très présente et structurante du territoire**, liée à notamment à : l'archipel des Glénan, la rivière de l'Odet, la qualité paysagère de la côte Sud Finistère, l'accessibilité quasi permanente des ports.
- Sur l'ensemble de la Cornouaille, le secteur du nautisme représente 242 entreprises et 1 100 emplois, avec une forte saisonnalité toutefois. C'est un **secteur fortement créateur d'emplois** (+15% en 4 ans au moment de l'étude de la CCI de Quimper). Le Pays Fouesnantais (47 entreprises) et Quimper Communauté (32 entreprises) compatibilisent à eux seuls environ 1/3 des emplois de la filière du nautisme en Cornouaille. C'est surtout le Sud du territoire du SCoT qui est concerné par l'impact de cette économie liée aux loisirs.
- La pratique des activités nautiques du secteur est **organisée principalement autour de 2 grandes entités** : l'embouchure de l'Odet autour de Bénodet et la Baie de La Forêt, allant du Cap-Coz à Fouesnant jusqu'à Trégunc (hors SCoT). Plusieurs clubs (Yacht Club de l'Odet, Pôle Finistère course au large, école de voile des Glénan) contribuent à la réputation de ce territoire qui dépasse largement le cadre national.
- La **capacité d'accueil pour la plaisance du territoire du SCoT représente 20% de l'offre finistérienne** (2 424 places sur ponton et bouées en 2009). La saturation permanente des ports et des mouillages organisés pose la question générale du développement de l'offre actuelle (pour quels publics) et des conditions de développement (extension des sites existants, meilleure organisation des mouillages, nouvelles formes d'accueil, création éventuelle d'un nouvel équipement). Des extensions ont été réalisées récemment en ce sens. La problématique de la gestion environnementale de ces projets est au cœur de leur faisabilité, l'ensemble des ports est par ailleurs confronté à la nécessaire évolution de mise aux normes des équipements (infrastructures adaptées, « sans rejets polluants »).
- La quasi-totalité des **entreprises liées à la constructions navales et au nautisme sont des petites ou toutes petites entreprises**, ayant pour l'essentiel accès à des marchés locaux. Avec la permanence d'une trame de petits chantiers sur les communes de Bénodet, Fouesnant, Quimper notamment, le tissu des



entreprises de la construction/réparation navale apparait stabilisé sur le volet traditionnel et semble se développer pour les chantiers dédiés à la course à la voile.



Site de production (pêche) (Source : SCoT de l'Odet – Rapport de diagnostic)

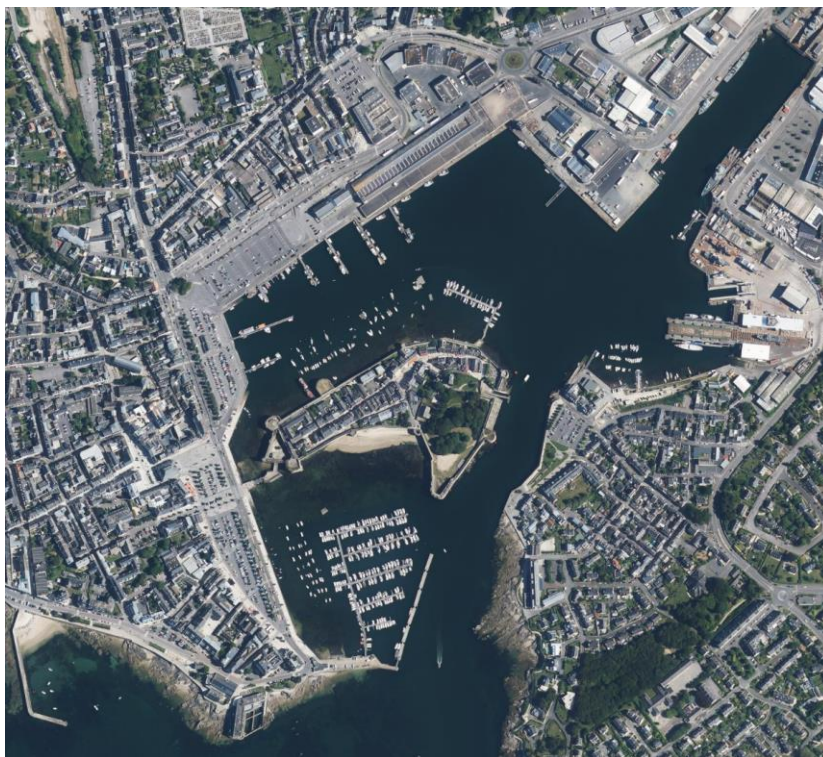


2- Une activité de pêche professionnelle mineure sur la commune

Source : Données communales ; Direction interrégionale de la mer Nord Atlantique-Manche Ouest (NAMO)

Fouesnant ne dispose sur son territoire ni de port de pêche, ni d'infrastructure spécialisée pour l'exercice de l'activité de pêche professionnelle. La commune compte toutefois 10 pêcheurs professionnels : 2 sont basés aux Glénan, 3 sont à Beg-Meil et les 5 autres ont leurs bateaux dans des ports extérieurs.

Le port de pêche le plus proche est situé à Concarneau. Selon le rapport de 2022 de la Direction interrégionale de la mer Nord Atlantique-Manche Ouest, il comptait 98 navires de pêche professionnelles, principalement de petite pêche et comptait 601 marins, dont la majorité d'entre eux (66,3%) pratiquent la grande pêche. Les résultats de la criée sur l'année 2022 ont été portés par le poulpe et les langoustines.



Port de Concarneau (Source : Géoportail)



3- Une activité conchylicole partielle sur le territoire communal

Source : Données communales

Fouesnant ne compte pas de siège d'exploitation conchylicole. Néanmoins, 19 ha de parc sont cultivés sur le territoire marin de la commune. 6 entreprises sont notamment installées sur le secteur, dont 2 ayant un site physique dans la commune voisine de La Forêt-Fouesnant.



4- Une offre importante d'activités nautiques

Source : Données communales

La commune de Fouesnant bénéficie d'une large façade maritime, sur tout l'Est et le Sud de son territoire, qui s'inscrit dans un cadre paysager exceptionnel. Elle compte un certain nombre d'activités et d'équipements liés à l'océan répartis sur l'ensemble de son littoral et dont la fréquentation est largement accentuée par l'attractivité touristique du territoire.

La commune dispose notamment de :

- Un centre nautique localisé dans le secteur du Cap-Coz ;
- Un dock sur la plage du Cap-Coz proposant une pluralité d'activités nautiques : club de voile, kayak, découverte des Glénan en catamaran, stage, location de matériel et d'embarcations... ;
- Le centre nautique des Glénan (CNG) accueillant 600 stagiaires pendant les 6 semaines de la période estivale ;
- Le centre international de plongée (CIP) situé aux Glénan ;
- Un centre UCPA basé à Bénodet, mais dont les pratiques sportives se font à Fouesnant, à la flèche de la Mer Blanche ;
- 3 cales localisées chacune dans les 3 agglomérations littorales de la commune (Beg-Meil, Cap-Coz et Moustierlin).
- La commune propose également plus de 600 mouillages sur son territoire, ainsi que des autorisations d'occupation temporaire (AOT) du domaine public maritime avec plus de 700 anneaux de plaisance.

L'archipel des Glénan faisant partie intégrante du territoire fouesnantais, plusieurs Vedettes de l'Odet permettent des croisières dans l'archipel, soit au départ de Beg-Meil ou de communes voisines (Bénodet, Concarneau...).



Mouillage à la cale de Beg-Meil (Source : © Territoire+)



Club de voile au Cap-Coz (Source : © Territoire+)



Centre international de Plongée (CIP) (Source : © Territoire+)



Vedette de l'Odét (Source : © Territoire+)



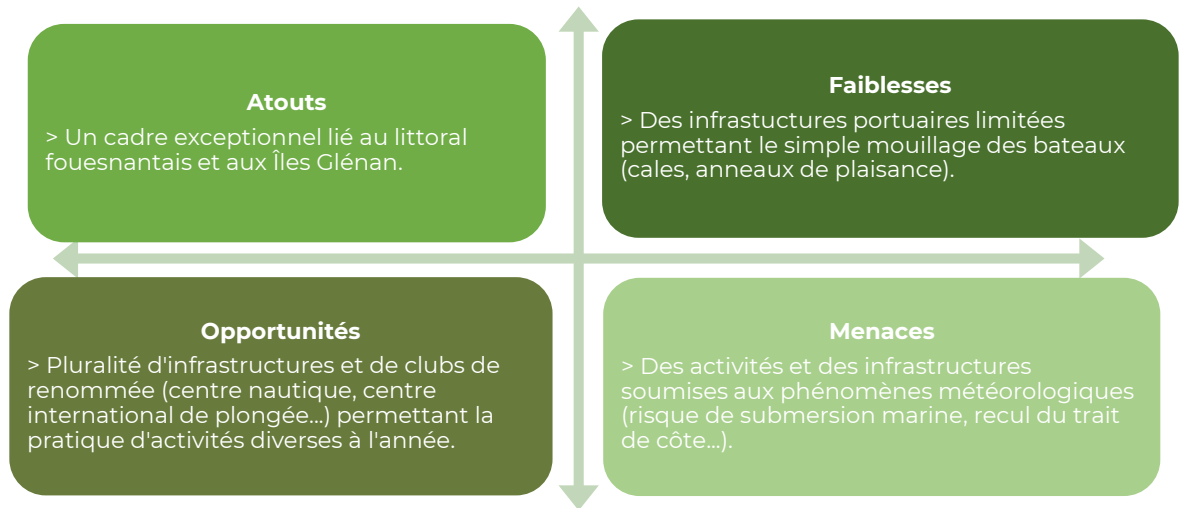
Club de voile de l'archipel des Glénan (Source : © Territoire+)



Cours de voile sur l'île Saint-Nicolas (Source : © Territoire+)



5- Synthèse de l'analyse des activités de pêches et des activités nautiques





Plan local d'urbanisme : Règlement

Envoyé en préfecture le 03/03/2026

Reçu en préfecture le 03/03/2026

Publié le

Commune de Fouesnant-les Gienan 10

ID : 029-212900583-20260303-20260202_31B-DE



Territoire + – Conseil auprès des collectivités territoriales en urbanisme réglementaire et pré-opérationnel

Directrice Secteur Ouest : **Lisanne Wesseling**

06 49 34 36 88

lisanne.wesseling@territoire-plus.fr

www.territoire-plus.fr

15 avenue du Professeur Jean Rouxel, 44470 Carquefou